

Approbation Comptes 2024 et Budget 2025

→ Jeudi 27 mars 2025 le conseil municipal s'est réuni afin d'approver les comptes de Berméries et d'Amfroipret pour l'année écoulée et pour voter le budget de cette année. Ci-dessous le détail des décisions prises :

RÉSULTATS BERMERIES 2024 :

Fonctionnement :	Investissement :
Recettes : 261 859 €	Recettes : 60 991 €
Dépenses : 259 134 €	Dépenses : 107 160 €
Résultats : 2 725 €	Résultats : - 46 169 €

RÉSULTATS AMFROIPRET 2024 :

Fonctionnement :	Investissement :
Recettes : 176 136 €	Recettes : 42 741 €
Dépenses : 118 054 €	Dépenses : 86 999 €
Résultats : 58 082 €	Résultats : - 44 258 €

VOTE DU BUDGET L'ORÉE DE MORMAL 2025 :

Fonctionnement :	Investissement :
Recettes : 613 605 €	Recettes : 363 553 €
Dépenses : 613 605 €	Dépenses : 363 553 €
Résultats : 0 €	Résultats : 0 €

Ce budget 2025 est réaliste et ambitieux compte tenu du contexte actuel.

Il permettra à la commune de finir les travaux engagés en 2024 et de poursuivre de nouvelles réalisations concernant la sécurité, l'entretien des routes et des trottoirs, l'isolation thermique de certains bâtiments communaux ainsi que la mise en accessibilité de ces derniers, de poursuivre certains aménagements à l'école, aux cimetières et au calvaire de la route de Le Quesnoy.

→ Les nouveaux taux d'imposition :

L'ORÉE DE MORMAL 2025 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	30.74 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46.44 %
Taxe d'habitation	10.63 %
Taxe d'aménagement communal	5.00 %
Taxe d'aménagement départemental	1.45 %
Taxe d'archéologie préventive	0.40 %

→ Ce même jour il a été décidé d'octroyer les subventions suivantes aux associations :

- BERMERIES EN FÊTE : 500 €
- CLUB DES AÎNÉS BERMERIES-AMFROIPRET : 320 €
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : 750 €
- ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE BERMERIES-AMFROIPRET : 500 €
- AMFROIPRET VIVRE ENSEMBLE : 300 €
- CAISSE DES ÉCOLES AMFROIPRET-BERMERIES : 750 €

Informations diverses

De nombreuses informations sont disponibles dans l'entrée de la mairie (animations, démarches administratives, aides, petite enfance, pour nos aînés...).

N'hésitez pas à venir aux heures d'ouverture.



Evelyne et Sylvie vous accueillent à la mairie aux horaires suivants :

Lundi : de 8h à 12 h

Mardi de 8h à 12 h & de 14h à 18h

Jeudi de 8h à 12h & de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12 h

📞 : 03.27.39.83.23

✉️ : mairie@loreedemormal.fr

🌐 : Journal L'Orée de Mormal

La Vie de nos Associations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ème} ET 3^{ème} TRIMESTRES

Amfroipret Vivre Ensemble



A noter aussi la participation de l'AVE lors du marché des producteurs du 20 avril avec un atelier de 09h00 à 11h00 sur le thème : « Observer et découvrir le retour des animaux avec le printemps avec balades »



Association des Parents d'Élèves



Le mardi 22 avril à 16h00, dans le cadre de la semaine sans écrans qui se déroulera du mardi 22 au lundi 28 avril, un spectacle parents-enfants sur le thème des écrans aura lieu dans la salle des fêtes. Plus d'informations dans la rubrique « ÉCOLE »

Berméries en Fêtes



SAMEDI 31 MAI à partir de 19h00 : FETE DES VOISINS
Les informations sur cette animation vous parviendront prochainement.



Les Amis d'Amfroipret



Soyez toutes et tous au rendez-vous donné par notre association, l'AVE et la Municipalité ce dimanche 20 avril de 9 heures à 13 heures ou plus !

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100014402469181>

* Dimanche 29 Juin à partir de 08h00 :

JOURNÉE PECHE EN FAMILLE

Les informations sur cette animation vous parviendront prochainement.



AMAP – TERRE DE SENS



3^{ème} samedi de chaque mois : JOURNÉE COLLECTIVE
<https://www.facebook.com/TerreDeSensBermories>



Municipalité

Mardi 6 mai à 19 heures : salle des Fêtes

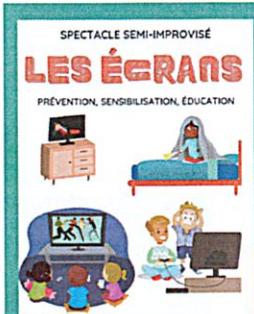
Présentation du « Comptoir de Mormal » Market Place à destination de tous les artisans et commerçants du village

Jeudi 08 Mai à 11 heures :

Monument aux Morts « Commémoration du 80 ème anniversaire de la fin de la Guerre »



Ecole

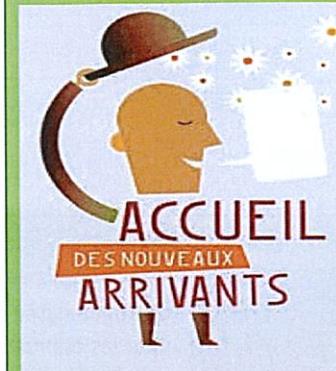


* La Semaine sans écrans aura lieu du mardi 22 avril au lundi 28 avril avec la participation à un concours d'arts plastiques, un spectacle pour les parents et les enfants. Plus d'informations sur le blog de l'école : <https://enthdf.fr/blog/id/0d5ec032-cb9e-4592-b528-2337457a457b?state=PUBLISHED>

* Vendredi 16 mai « Concert DUO BUL »
salle des fêtes à 18H00



* Parcours du cœur en mai



Vous venez d'emménager sur notre commune ?
N'hésitez pas à nous présenter en mairie ...

ACTUALITÉ EN TEMPS REEL SUR LA VIE DE NOTRE VILLAGE, NOUS VOUS INVITONS À TÉLÉCHARGER L'APPLICATION « PANNEAU POCKET » ET A Y METTRE « L'Orée de Mormal » EN FAVORI.

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



POUR INSTALLER L'APPLICATION PANNEAUPOCKET en un seul clic :

Pour Android, c'est par ici : <https://urlz.fr/g5Rk>
Pour Apple, c'est par là : <https://urlz.fr/g5Rj>

Et pour Huawei, c'est juste ici : <https://urlz.fr/uvl>
Retrouvez aussi toute l'actualité de votre collectivité sur votre ordinateur : <https://urlz.fr/ovol>

OUVERTURE DU PARCOURS SPORTIF ACCESSIBLE À TOUS



Le vendredi 4 avril a vu l'ouverture du parcours sportif autour de l'étang. Ce sont 9 agrès et des tables de pique-nique qui sont installés constituant un véritable havre de paix pour les habitants de notre commune et des communes environnantes. Cet endroit a déjà eu un vif succès auprès des enfants et des adultes durant les vacances de printemps qui se sont exercés sur chacun des agrès et plus particulièrement sur le mur d'escalade qui a les faveurs des visiteurs. Cet espace est connecté par un pont au jardin partagé ce qui constitue un véritable lieu de promenade et de détente dans cet écrin de verdure. SON ACCÈS ET SON UTILISATION SONT INDICÉS SUR LE PANNEAU DE L'ENTRÉE.



AMÉNAGEMENT DE L'ÉTANG RUE DE LA RUELLE



L'étang est un projet qui s'est concrétisé avant la fusion, son aménagement est en cours. Les travaux de débroussaillage de l'Étang de Bermeries "rue de la Ruelle" ont commencé il y a une quinzaine de jours par la "Brigade Bleue" du Pays de Mormal et le "Parc Naturel Régional de l'Avesnois".



ARRIVÉE DE NOTRE NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL



Le 3 février dernier nous avons eu le plaisir d'accueillir Taylor notre nouvel agent communal qui a très vite pris ses marques et redonné une belle apparence à notre village. Il a, au départ, beaucoup œuvré pour le rétablissement du préau de l'école et l'entretien des alentours. Nous tenons à le féliciter pour la qualité de son travail et nous espérons que vous appréciez et apprécierez sa contribution et sa détermination à rendre le village propre et agréable. Il sera bientôt doté de nouveaux matériels qui lui permettront d'augmenter encore son efficacité pour le bien-être et le bien vivre de toutes et tous.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE NOTRE VILLAGE



C'est la carte scolaire qui indique l'établissement qu'un jeune doit fréquenter en fonction du domicile de ses parents. Il s'agit en effet d'un système d'affectation qui répartit les élèves par secteur géographique, et dont l'objectif annoncé était à l'origine une meilleure distribution des élèves en fonction des possibilités d'enseignement. Ainsi les enfants qui habitent notre commune doivent être inscrits dans l'école de notre village sauf dérogations accordées par les maires de la commune d'origine et celui de la commune accueillante.

Si votre enfant est né en 2022, que vous venez d'aménager dans notre commune ou que vous souhaitez changer votre enfant d'établissement scolaire, veuillez-vous présenter en mairie pendant les heures d'ouverture afin d'inscrire votre enfant avant fin mai 2025 muni de :

- Votre livret de famille ou une photocopie de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Une pièce d'identité du responsable légal.
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Un justificatif de vaccinations obligatoires (carnet de santé à jour)

De même, notre commune permet l'inscription d'enfants n'habitant pas dans la commune dans 3 cas précis :

- Présence de la « nounou » de l'enfant sur la commune,
- Présence des « grands-parents » de l'enfant sur la commune
- Et enfants des enseignants de la commune.

ACCÈS AU SITE DE L'A.N.T.S.



Après de nombreuses semaines d'échanges avec la Sous-Préfecture, la Direction de La Poste, l'INSEE, le Sénateur Cambier, l'ANTS et bien d'autres encore, il semble que la commune nouvelle de L'Orée de Mormal soit enfin reconnue dans les bases de l'administration et que vous puissiez faire votre demande de documents officiels via le site de l'ANTS pour le recensement militaire, la demande de carte nationale d'identité, passeport, changement de carte grise, visite obligatoire pour permis de conduire, etc.

LA ROSACE DE L'ÉGLISE SAINT NICOLAS DE L'ORÉE DE MORMAL

La rosace est terminée depuis samedi 12 Avril sur le fronton de l'Église de notre village, il ne reste plus qu'à la protéger ainsi que tous les autres vitraux et à venir l'admirer de l'intérieur ou de l'extérieur de l'édifice.

Encore Bravo aux artistes qui sauvegardent et embellissent notre Patrimoine !



L'ÉCHO DE L'ORÉE

AVRIL 2025 – N° 2

Le Mot des Maires

Habitantes et Habitants de l'Orée de Mormal,

Comme chaque année, le vote du budget est toujours un moment important de la vie communale, coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps et donc des beaux jours. Dans un contexte financier contraint, mais grâce aux effets bénéfiques de la fusion, le budget 2025 a été voté en équilibre et adopté à l'unanimité (détail dans les pages suivantes).

Je profite de la parution de ce deuxième bulletin municipal pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et remercier tous les acteurs de nos associations, qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour animer notre village (voir programme dans les pages suivantes). Merci aussi à tous les employés municipaux et bien sûr à toute mon équipe municipale et à mes adjoints qui s'investissent sans relâche pour le bien vivre dans notre commune.

Bien Solidairement,

Le Maire

Philippe EUSTACHE

Chères habitantes et habitants de l'Orée de Mormal,

Vous connaissez sans doute l'intérêt porté par la commune pour l'étang situé rue de la ruelle et acquis par la commune de Bermeries durant l'année 2024. Celui-ci deviendra bientôt un lieu public de détente, de promenades et d'échanges pour toutes et tous.

Son intérêt social et communautaire semble évident à nos yeux, il n'en reste pas moins que les finances communales sont un paramètre important.

Les différentes démarches administratives par rapport aux nombreux travaux ont été effectuées par mes soins et c'est dans ce sens que la CCPM nous a orienté vers la « Brigade Bleue ». Le traitement des espaces verts a été accompli dans sa globalité par celle-ci et de manière gratuite.

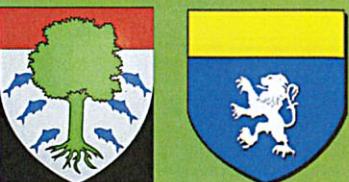
Il sera nécessaire de compléter le dossier afin d'obtenir les subventions potentiellement attribuables pour la suite de l'ouvrage.

Je souhaite adresser mes remerciements à l'équipe bénévole en charge de la rénovation du Christ de nos deux cimetières ainsi que celui du calvaire.

Cordialement,

Le Maire Délégué

Jean-Claude GROSSEMEY



Commune de
L'Orée de Mormal

